

## Accueil de loisirs les FILOUS

### Fiche de renseignements pour l'année 2016

Nom de l'enfant : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_/\_\_/\_\_ Sexe : \_\_\_\_\_

Adresse exacte : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Ecole de : \_\_\_\_\_ classe : \_\_\_\_\_

Nom, prénom, numéros de téléphone des responsables légaux de l'enfant :

Responsable légal A \_\_\_\_\_ Responsable légal B \_\_\_\_\_

Portable : \_\_\_\_\_ travail : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_ travail : \_\_\_\_\_

Tél domicile : \_\_\_\_\_ e-mail : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Coefficient de ressources du foyer : \_\_\_\_\_

Je souhaite qu'ADAPTE 95 m'envoie le planning d'activités par mail : Oui  Non

N° Allocataire CAF : \_\_\_\_\_ Régime général  Régime agricole

Compagnie d'Assurance : \_\_\_\_\_ N° de police responsabilité civile : \_\_\_\_\_  
*(Joindre obligatoirement une copie de l'attestation d'assurance)*

Adresse : \_\_\_\_\_

Afin de pouvoir vous contacter en cas de problème

Nom et adresse de l'employeur (père) : \_\_\_\_\_

Nom et adresse de l'employeur (mère) : \_\_\_\_\_

#### RENSEIGNEMENTS SANITAIRES

##### Vaccinations

**Joindre obligatoirement une copie du carnet de vaccination de l'enfant.  
Si l'enfant n'a pas les vaccins obligatoires, joindre un certificat médical  
de contre-indication**

##### Renseignements médicaux concernant l'enfant

L'enfant suit-il un traitement médical de manière permanente ou est amené  
durant l'année à en suivre..... **OUI / NON**

**ATTENTION** : Si votre enfant suit un traitement, une ordonnance en cours de  
validité est obligatoire. Elle est à joindre aux médicaments et à remettre au  
directeur. *(Les médicaments doivent être dans leur emballage d'origine marqués au nom de l'enfant avec la notice).*

**ALLERGIE** : ASTHME **OUI / NON** MÉDICAMENTEUSE **OUI / NON** ALIMENTAIRE **OUI / NON** AUTRE \_\_\_\_\_

Précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir : \_\_\_\_\_

##### Cadre réservé à ADAPTE 95

Vaccins	Oui	Non	derniers rappels
Diphtérie			
Tétanos			
Poliomyélite			
Hépatite B			
ROR			
Coqueluche			
Autres (préciser)			

**Indiquez ci-après :**

**Les difficultés de santé** (maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation) **en précisant les dates et les précautions à prendre.**

**Recommandations utiles des parents**

Votre enfant porte-t-il des lentilles, des lunettes, des prothèses (auditives, dentaires) etc... **précisez :**

Votre enfant suit un régime alimentaire particulier, précisez : \_\_\_\_\_

**Personne à contacter en cas d'urgence** (à remplir si différent des personnes désignées comme responsables de l'enfant) :

NOM/Prénom \_\_\_\_\_ Tél. fixe : \_\_\_\_\_ portable : \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Nom du médecin traitant de l'enfant : \_\_\_\_\_ Tél : \_\_\_\_\_

Je soussigné, \_\_\_\_\_ responsable légal de l'enfant \_\_\_\_\_, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable de l'Accueil Collectif de Mineurs Les FILOUS à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Je m'engage à informer le directeur de l'Accueil Collectif de Mineurs de toute évolution médicale entre les sessions.

Date

Signature

**AUTORISATIONS PARENTALES**

**Déroulement des activités**

J'autorise mon enfant à participer à l'ensemble des activités de l'accueil de loisirs y compris celles organisées hors de la commune.

OUI  NON J'autorise mon enfant à **participer aux activités baignade (piscine, base de loisirs, ...)**.

Mon enfant  sait nager  ne sait pas nager

OUI  NON J'autorise mon enfant à **voyager en transport collectif** (car, bus, train, voiture de l'association, ...)

OUI  NON J'autorise à ce que mon enfant **soit photographié ou filmé** dans le cadre de l'accueil de loisirs

OUI  NON J'autorise ADAPTE 95 et la CCVVS à utiliser pour ses différents supports de communication toute photographie ou vidéo sur laquelle mon enfant apparaît à condition que celle-ci ne porte pas atteinte à son intégrité.

**Sortie de l'enfant exclusivement pour les enfants habitants Villers en Arthies :**

En cas d'indisponibilité d'un ou des parents, l'enfant aura la possibilité de rentrer seul à partir de 17 h.

OUI  NON J'autorise mon enfant à rentrer seul le soir

Tous les jours d'inscriptions  Uniquement sur demande (*dans ce cas, un courrier devra être remis à l'arrivée de l'enfant le jour concerné*)

Heure de départ de l'enfant du centre de loisirs demandée par les responsables légaux : \_\_\_\_ h \_\_\_\_

**Personnes autorisées à reprendre l'enfant le soir**

J'autorise les personnes suivantes à reprendre mon enfant :

Nom/Prénom	Adresse	Commune	Téléphone

**L'équipe de l'accueil collectif LES FILOUS se réserve le droit de demander une pièce d'identité à toute personne venant chercher un enfant.**

Je soussigné, \_\_\_\_\_ responsable légal de l'enfant \_\_\_\_\_, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche.

Date

Signature

# Accueil de loisirs les FILOUS

## Règlement intérieur 2016

L'**accueil de loisirs** "Les Filous" accueille des enfants pour un temps de vacances et de loisirs, sans hébergement durant les vacances scolaires. Les enfants doivent être âgés de 3 à 13 ans.

Subventionné par la Communauté de Communes Vexin Val de Seine, le centre est géré par l'Association pour le Développement des Actions de Proximité du Val d'Oise dénommée ADAPTE 95 (agrément Jeunesse & Sports 95-2007 JEP 041, n° d'organisateur 095ORG0328).

L'organisation et le fonctionnement de l'équipe pédagogique sont soumis à la législation du ministère dont ils dépendent : à savoir le ministère de la ville, de la jeunesse et des sports et par délégation la Direction Départementale de la Cohésion Sociale 95 (DDCS 95). ADAPTE 95 est conventionnée avec la CAF du Val d'Oise.

Les enfants sont accueillis sur la structure à la journée de 8h00 à 18h30. En complément un accueil étendu est proposé de 7h30 à 8h00 et de 18h30 à 19h00 sur inscription.

### INSCRIPTIONS

**Pour inscrire vos enfants, deux documents sont à remplir :**

- La fiche de renseignements administratifs et sanitaires de liaison (*une fois par année civile*) est à compléter et à transmettre lors de la première inscription de l'année en cours. **Toute modification concernant l'état de santé de votre enfant survenue après avoir donné la fiche de renseignements devra être transmise à la direction du centre.**

Afin de garantir le meilleur accueil possible de tous les enfants, tout problème ou trouble de la santé nécessitant un traitement ou une attention particulière devront être signalés avant inscription par téléphone ou par mail auprès d'ADAPTE 95. Selon le degré d'accueil spécifique lié au trouble de la santé de l'enfant, ADAPTE 95 pourra proposer un PAI - Protocole d'Accueil Individualisé.

Pour le confort et la sécurité de l'enfant, toutes les rubriques de la fiche sont à renseigner.

- Le bulletin d'inscription est à renseigner et à transmettre à ADAPTE 95, accompagné du paiement correspondant au nombre de jours d'inscription à *chaque nouvelle session de fonctionnement pour les vacances scolaires (au plus tard 3 semaines avant le début des vacances)*. A moins de 3 semaines, les enfants seront acceptés en fonction des effectifs et des places disponibles).

Le bulletin précise les dates auxquelles vous souhaitez inscrire votre enfant à l'accueil de loisirs et à l'accueil étendu. Il permet de calculer votre coût de participation. Il nous permet également d'ajuster le nombre d'animateurs nécessaire à l'encadrement, de réserver et de préparer les activités mises en place ainsi que les commandes de repas et de goûters.

Il est important de respecter les délais de réservation afin de permettre à l'équipe de préparer au mieux les projets d'animation et de confirmer les commandes de repas.

Il serait souhaitable que l'enfant soit inscrit par « bloc » d'une semaine durant les vacances scolaires, dans la mesure où les activités s'inscrivent dans un projet suivi.

**En tout état de cause, les inscriptions ne pourront être inférieures à trois jours (consécutifs ou non) sur une même période de vacances scolaires.**

Les tarifs sont précisés dans le bulletin d'inscription. Le paiement sera demandé à l'inscription.

**Attention, toute annulation faite à moins de 15 jours avant le jour concerné ne pourra en aucun cas faire l'objet d'un remboursement (sauf pour raison médicale).**

**Toute annulation pour raison médicale devra être faite uniquement auprès d'ADAPTE 95 par courrier, par mail : [adapte@adapte95.org](mailto:adapte@adapte95.org) - ou par fax et devra être justifié par un certificat médical. Seule la première journée d'absence sera facturée.**

Tout retard des parents (ou personne chargée de récupérer l'enfant) après 18h30 durant les vacances scolaires (ou 19h00 pour les enfants étant inscrits à l'accueil étendu) sera facturé 5€ par tranche de 15 minutes de retard.

## INSCRIPTIONS

Tout enfant arrivant ou partant de la structure sera accueilli individuellement et fera l'objet d'une annotation dans le registre des présences journalières de la part d'un des membres de l'équipe (*heure d'arrivée – heure de départ*).

- Lors de l'arrivée de l'enfant sur le centre, les parents (*ou les enfants*) doivent s'assurer qu'un membre de l'équipe d'animation est présent et disponible pour prendre en charge l'enfant.
- Lors du départ de l'enfant le registre des présences journalières est à signer par la personne venant chercher l'enfant.

Lors des différentes manifestations organisées par le centre avec les parents, la surveillance et la responsabilité des enfants revient aux parents. Les animateurs assurent l'organisation générale.

**Horaires** : L'accueil de loisirs est ouvert de 8h00 à 18h30. Toutefois un accueil étendu est proposé sur inscription préalable de 7h30 à 8h00 et de 18h30 à 19h00.

Les activités « dirigées » débutent vers 9h00 pour s'arrêter vers 17h00. Si pour le confort de l'enfant et en dehors des jours de sortie, celui-ci était amené à arriver plus tard que 9h00, vous devrez en informer l'équipe par téléphone directement sur le centre au plus tôt et avant 9h00.

**Les repas** (midi et goûter) sont obligatoirement pris en charge par l'accueil de loisirs.

**Soins spécifiques** : aucun traitement ne sera délivré sans ordonnance en cours de validité. Toute allergie est à signaler. En cas de pathologie particulière, les parents doivent laisser toutes les instructions nécessaires à la Direction du Centre. (*cf. fiche de renseignements*)

**Assurance** : Tout enfant accueilli au centre doit justifier d'une assurance responsabilité civile lors de son inscription (*photocopie de l'attestation à joindre impérativement au dossier*).

**Comportement** : Les animateurs et intervenants sont présents afin d'assurer la sécurité de votre enfant et proposer un moment ludique et éducatif par le biais d'activités variées. Tout comportement ou attitude de votre enfant entraînant un manque de respect avéré et récurrent envers le personnel ou les autres enfants, sa mise en danger ou celle d'autrui, pourra faire l'objet d'une sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion temporaire ou définitive. Aucun remboursement des frais engagés ne sera fait par ADAPTE 95 durant la période concernée.

## INSCRIPTIONS

Un planning est préparé par l'équipe et peut vous être envoyé sur simple demande en l'indiquant sur la fiche de renseignements. Vous pouvez également le consulter sur le site internet d'ADAPTE 95 – [www.adapte95.org](http://www.adapte95.org).

Le planning d'activité est adaptable suivant les conditions météorologiques, ou si un incident survenait (*désistement d'un partenaire, révision des effectifs, ...*).

**Veillez à ce que votre enfant porte des vêtements marqués à son nom, adaptés aux activités prévues (confortables, salissables, ...) et à la météo du jour.**

**Soirées exceptionnelles** : Il se peut que l'équipe des FILOUS propose une soirée ou une nuit au centre. Les enfants y participant devront apporter leur duvet. Il est évident que seule une « toilette de chat » pourra être faite ces jours là.

**Départ des enfants** : hors des horaires réguliers, un enfant ne peut quitter le centre que contre remise d'une autorisation parentale et en compagnie d'une personne expressément nommée par les parents. Dès lors que l'enfant est ainsi récupéré, il n'est plus sous la responsabilité d'ADAPTE 95.

Pour tout renseignement : **ADAPTE 95** ☎ : **01.30.31.13.22 ou 01.30.31.13.23 Fax : 01.30.31.54.66**

**Par mail** : [adapte@adapte95.org](mailto:adapte@adapte95.org) **ou par courrier** : **4 rue Berthelot 95300 PONTOISE**

**En période de fonctionnement** : **Accueil de Loisirs de Villers en Arthies** ☎ **01 34 78 27 94 ou au 06 79 06 05 13**

Salle municipale – Route de Vétheuil (à côté de la Mairie)

Je soussigné, \_\_\_\_\_ responsable légal de l'enfant \_\_\_\_\_, reconnais avoir pris connaissance et accepter le règlement intérieur de l'Accueil Collectif de Mineurs "Les Filous".

Date

Signature